



**CSNM Observations sur l'utilisation des terres,
le changement d'affectation des terres et la foresterie
20 novembre 2020**

Chers membres de l'UE

Concernant l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, le collectif Scientifique National pour une méthanisation raisonnée souhaite mettre en avant plusieurs points.

La méthanisation est aujourd'hui fortement encouragée dans presque tous les États membres de l'UE et en dehors de l'UE. Elle est annoncée comme une source d'énergie renouvelable qui peut simultanément donner lieu à une amélioration de la teneur en carbone organique des sols (COS) par l'épandage de digestats, et bénéficier à l'agriculture termes d'engrais. Il est également mentionné que la méthanisation peut réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des explications, mais ces déclarations ~~antérieures~~ sont fausses. Nous avons de solides arguments contre elles, dans les grandes lignes :

La neutralité carbone de la méthanisation n'est pas une réalité, même par rapport aux sources fossiles. Cette hypothèse qui contribue à tout raisonnement mené en faveur du développement de la méthanisation ne peut être valide à partir de simples considérations thermodynamiques.

La méthanisation n'est pas une source d'énergie décarbonée, et son efficacité est la plus faible de toutes les énergies renouvelables.

Les calculs effectués afin d'estimer les émissions de GES de la méthanisation sont basés sur des valeurs erronées du potentiel de réchauffement global (PRG) des gaz émis

Lorsque des projets d'unités de méthanisation sont proposés, ils ne prennent jamais en compte ni les fuites de gaz sur site et le long des lignes de distribution, ni le cycle de vie énergétique complet. Ce sont des réalités qui contribuent également à un bilan de CO2 très négatif qui défavorise fortement l'approche de la méthanisation.

La faim bactérienne du sol n'est jamais prise en compte, ce qui entraînera une diminution du SOC et une augmentation du CO2 dans l'atmosphère.

La méthanisation implique que moins de biomasse retourne au sol, ce qui accentue ce phénomène.

Les épandages de digestats augmente fortement l'évaporation des GES et de leurs particules fines ainsi que de leurs homologues cancérigènes

Les cultures intermédiaires ne peuvent pas compenser cette perte de manière efficace. En seulement trois ans, les cultures intermédiaires dédiées à la méthanisation occupent plus de 100 000 ha en France. La plupart des agriculteurs méthaniseurs augmentent leur cheptel dans des conditions toujours plus mauvaises pour les animaux et pour une énergie produite inférieure à 2 TWH au total. Les surfaces de cultures intermédiaires sont exigeantes en eau et en engrais, absurde.

Les problèmes de concentration d'azote dans les sols et d'eutrophisation des biotopes ne peuvent pas être résolus par la méthanisation puisque cette dernière n'a aucun effet sur les teneurs en azote qui retournent dans les sols. Au contraire, elle va l'amplifier.

L'absorption d'azote (bio-assimilation) par les plantes n'est pas favorisée par l'utilisation de digestats par rapport aux nitrates. Par conséquent, elle représente un risque important pour une plus grande quantité de nitrates dans les eaux.

Les sols représentent le principal puits de carbone, la perte de carbone des sols a été mesurée (au moins en France) et reliée à une utilisation intensive des terres, et la méthanisation augmentera l'utilisation des terres (augmentation de l'élevage, augmentation de l'affectation des terres) et accentuera les pratiques intensives.

On observe partout des assujettissements à la production de méthane des agriculteurs qui ont opté pour la méthanisation, cette dernière profitant aux plus grandes exploitations et non aux plus petites qui sont les seules à adopter des moyens de subsistance durables.

Les différents scénarios de développement des utilisations de la biomasse pour la méthanisation ne sont pas adaptés à la biomasse réellement disponible. Cela obligera l'UE à s'approvisionner en biomasse à l'extérieur de l'UE, ce qui risque d'entraver à nouveau le bilan de CO2.

Les maintenances des unités et des lignes ne sont jamais prises en compte dans l'exploitation des bilans GES sur la durée de vie totale.

Les pollutions par méthanisation (eau, sol, air) et les accidents sont des faits partout en Europe (voir figure ci-dessous pour la France) et sur les autres continents. Face à la très faible énergie développée par les unités de méthanisation, quel rapport risques/bénéfices reste acceptable ?

En particulier, quelles contributions financières sont provisionnées afin de compenser les inconvénients à venir en matière de sol, d'écologie, de biodiversité et de santé ?

La méthanisation génère explicitement plus de biomasse et plus de fumier à méthaniser lorsque les agriculteurs bénéficient davantage de la production de gaz que de la production alimentaire. Par conséquent, elle accroît la production de déchets qui ne sont pas de véritables déchets, créant ainsi plus d'émissions de CO2 que nécessaire.

Faut-il rappeler que dès 2012, l'Académie allemande des sciences a déclaré que la biomasse utilisée pour produire de l'énergie est une absurdité ?

La CSNM n'est pas contre la méthanisation, mais la méthanisation ne devrait être pratiquée que sur des déchets vrais, et non sur cette biomasse très utile (pour les sols). L'énergie transformée par méthanisation doit être utilisée en circuits très courts et non distribuée sur des réseaux électriques ou gaziers dans lesquels il y a des fuites.

Le CSNM serait heureux de développer ces idées avec des experts et des responsables de l'UE.